

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2022





L'engagement des équipes de la SPLAR et le soutien sans faille des collectivités au sein de Pyrénia ont permis à l'aéroport Tarbes-Lourdes-Pyrénées de prendre un nouvel essor après une crise sanitaire mondiale sans précédent.

Je sais que les efforts consentis en 2022 verront leur concrétisation en 2023.

Philippe BAUBAY





LE MOT DU PRÉSIDENT

2022, un nouvel envol...

Après deux années fortement marquées par la crise sanitaire de la Covid 19, l'horizon s'éclaircit.

A la faveur d'une embellie en 2021 et d'une amorce de renouvellement des flottes, l'activité de la filière aéronautique a pu rebondir en 2022. Néanmoins, les entreprises sont maintenant confrontées aux problématiques de recrutement, d'approvisionnement et de hausse du coût de l'énergie...

Les perspectives liées à l'avion du futur, « électrique », « hybride », « à hydrogène » ... voire de nouveaux modes de déplacements interurbains avec des « capsules volantes » ou de logistique avec le développement des drones - constituent des opportunités de développement de nouvelles activités industrielles et de service.

Par ailleurs, le marché mondial de la seconde vie et de la fin de vie des avions va croître de façon très significative.

Dans ce contexte TARMAC Aerosave a présenté un plan de croissance qui va renforcer la position du campus Pyrénia et de l'ensemble de la zone aéroportuaire sur son socle d'activités « Stockage, maintenance et démantèlement », mais également ouvrir une nouvelle page avec le développement de services supplémentaires. C'est un programme ambitieux, qui vise un doublement du chiffre d'affaires et du nombre de salariés à l'horizon 2025.

Il s'est déjà concrétisé en 2022 avec la réalisation de nouveaux bâtiments et de nouvelles aires de stationnement avions.

Cette reprise de l'activité industrielle génère un besoin accru sur des métiers en tension. Le centre de formation des apprentis de l'industrie DITECH, installé depuis 2018 sur la zone aéroportuaire, accompagne ces évolutions en proposant notamment un nouveau module sur la maintenance industrielle.

La levée des restrictions, l'arrivée des vaccins et la mise en place du pass sanitaire ont permis la reprise du trafic aérien mondial au second semestre 2021, tendance confirmée en 2022.

Pour sa part, l'aéroport Tarbes-Lourdes-Pyrénées a enregistré un net rebond de son activité avec 402.916 passagers fin 2022 contre 77.367 en 2020 et 122.754 en 2021.

Cette embellie a été possible grâce à une détermination totale pour le renouvellement de l'OSP avec la compagnie Volotea, qui a basé un Airbus A319 sur l'aéroport et ouvert quatre destinations supplémentaires.

Je renouvelle mes remerciements chaleureux à la Présidente Delga, aux Présidents Péliou et Trémège pour leur soutien sans faille.

Philippe BAUBAY,
Président du syndicat mixte Pyrénia



INTERVIEW DE DENIS LELUC DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SPLAR

La SPLAR a pris la gestion de la plateforme aéroportuaire Tarbes-Lourdes-Pyrénées le 1er janvier 2021.

Le contexte de crise sanitaire a-t-il pesé sur ces débuts ?

En 2021, le secteur aérien a été très fortement impacté par les restrictions de circulation, les confinements partiels, et l'incertitude sur les vols charters, véritable « épine dorsale » de l'activité de Tarbes-Lourdes-Pyrénées. Pour autant, l'intégration de l'aéroport à la SPLAR a été plus facile que pour les deux aéroports précédents de Perpignan-Rivesaltes et Carcassonne, car nous étions plus « rodés ». Le trafic aérien a repris l'année suivante, surtout au deuxième semestre 2022, et l'année 2023 s'annonce comme une bonne, voire une très bonne année. Nos équipes sont remotivées, et nous travaillons actuellement sur le recrutement des saisonniers pour préparer la saison d'été de l'aéroport.

Que change pour Tarbes-Lourdes-Pyrénées la reprise de l'exploitation par la SPLAR ?

Le changement d'exploitant marque une rupture, car la SPLAR est une société publique locale, une SPL, et non une société de droit privée comme l'ancien exploitant. En dehors des changements de modes de gestion qu'elle entraîne, cette évolution permet surtout des échanges et une mutualisation de pratiques entre les trois aéroports exploités par la SPLAR. A titre d'exemple, les audits de sécurité peuvent désormais être assurés de façon croisée par les responsables sécurité des trois plateformes, selon une pratique préconisée par la DGAC. Nous faisons également progresser les sites en matière d'écoresponsabilité : les trois plateformes détiennent désormais une *airport carbon accreditation* de niveau 2 (ACA2) reconnaissant les efforts entrepris pour réduire les émissions de GES, et une labellisation par Aéro Biodiversité pour leurs actions en faveur de la biodiversité. En outre, l'alimentation électrique 400 Hz des avions au sol est mise en place à Perpignan et Tarbes-Lourdes-Pyrénées en bénéficiant d'une subvention européenne de 45 %. Par ailleurs, les trois aéroports ont à présent la capacité de parler d'une seule voix aux différentes compagnies aériennes.

Ainsi, chaque plateforme reste indépendante et conserve son identité propre, mais au sein d'un réseau permettant une synergie sur des projets transverses. La SPLAR est une jeune société, et son lien avec Tarbes-Lourdes-Pyrénées est plus jeune encore. Je suis certain que nous identifierons à l'avenir bien d'autres sujets de travail commun...



LA SPLAR, EXPLOITANT DE TARBES-LOURDES-PYRÉNÉES

A l'issue de la délégation de service public (DSP) de 12 ans avec EDEIS, le syndicat mixte Pyrénia a choisi de confier l'exploitation de la plateforme aéroportuaire Tarbes-Lourdes-Pyrénées à la **Société Publique Locale Aéroportuaire Régionale (SPLAR)** à compter du 1^{er} janvier 2021. Cette délégation est accordée pour une durée de neuf ans, soit jusqu'à fin 2029.

Constituée en 2019 par la Région Occitanie en tant que propriétaire de l'aéroport de Carcassonne, et par le syndicat mixte de l'aéroport de Perpignan-Rivesaltes, la SPLAR gère déjà ces deux plateformes depuis 2020. Le syndicat Mixte Pyrénia rejoint la SPLAR en 2021.

Ce fonctionnement permet aux collectivités territoriales, propriétaires des trois aéroports, d'être totalement parties prenantes des orientations stratégiques et choix opérationnels : lignes à desservir, investissements à réaliser, démarches éco-responsables...





VOLOTEA, NOUVEL ACTEUR MAJEUR À TARBES-LOURDES-PYRÉNÉES

Le syndicat Pyrénia bénéficie d'une délégation de l'État pour organiser le service aérien vers Paris-Orly. Dans ce cadre, une nouvelle délégation de service public pour l'exploitation de cette liaison aérienne a été confiée en 2022 à la compagnie Volotea après appel d'offres. Le contrat est conclu pour quatre années, soit jusqu'en 2026.



Ce renouvellement permet de pérenniser une liaison vitale pour l'économie des Hautes-Pyrénées, et de renforcer son niveau de service. L'avion de 156 sièges et deux allers-retours chaque jour de l'année offrent une capacité annuelle de 228 000 sièges, soit 80 000 sièges de plus que le contrat précédent.

Volotea a fait le choix de baser un avion et ses équipages (environ 30 salariés) à Tarbes-Lourdes-Pyrénées. L'appareil disposant de créneaux libres en journée, il a opéré avec succès quatre autres destinations en 2022 : Strasbourg, Naples, Palerme et Venise.

L'aéroport de Tarbes-Lourdes-Pyrénées est devenu la huitième base de Volotea en France.



CÉLINE LACOIX

INTERNATIONAL BUSINESS DEVELOPMENT
MANAGER, COMPAGNIE VOLOTEA

« La ligne Tarbes-Lourdes-Paris-Orly a été la première DSP (délégation de service public) de Volotea en France, une grande étape pour notre compagnie ! Nous avons accompagné cette ouverture par le lancement de quatre autres nouvelles lignes, toutes exclusives, dès le 1er juillet 2022.

Grâce à cette base, Volotea a également créé de nouveaux emplois locaux, avec plus de 31 emplois directs et 25 emplois indirects.

Entre juillet et décembre 2022, nous avons transporté plus de 130 000 passagers depuis et vers la plateforme de Tarbes-Lourdes-Pyrénées, dont plus de 90 000 rien que pour la ligne TLP-Orly, et nous prévoyons de transporter plus de 250 000 passagers en 2023 sur le total des cinq lignes offertes. En 2023, nous proposons également deux nouveautés en Italie, avec Catane et Rome Fiumicino. Le programme pour l'été est déjà en ligne sur le site internet de Volotea.

Nous sommes en contact régulier avec les équipes locales afin de réfléchir ensemble aux futures opportunités, et nous prévoyons de transporter plus d'un million de passagers en quatre ans depuis Tarbes-Lourdes-Pyrénées... »



UN PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT GLOBAL ET AMBITIEUX

Côté piste : la mise aux normes et le renforcement des chaussées aéronautiques engagés en 2020...

Les travaux du taxiway principal parallèle à la piste (voies Mike et Delta) ont été achevés en 2022. Ce chantier d'un montant de 2,3 M€, y compris réfection complète du balisage, a représenté environ 9 000 M³ de terrassement et 10 000 tonnes d'enrobés.

... et les études d'avant projet de réfection de la piste d'atterrissage

Ce projet très important permettra à la plateforme Tarbes-Lourdes-Pyrénées de s'adapter à l'évolution du trafic et aux besoins industriels. Les travaux consisteront à élargir les chaussées aéronautiques pour accueillir les avions de grande envergure des vols longs courriers, des activités industrielles de TARMAC Aerosave et des essais en vol d'Airbus. Des accotements stabilisés devront ainsi être aménagés sur 7,50 mètres de chaque côté de la piste, et les taxiways seront élargis. Ces travaux sont requis dans le cadre de la certification aux normes européennes de l'exploitant.

Outre la mise aux normes en matière d'accueil de ces appareils, les aménagements permettront de mettre l'aéroport en conformité avec les obligations de la loi sur l'eau. Afin de protéger la nappe phréatique, des noues enherbées seront créées pour recueillir les eaux de pluie et retenir toute pollution éventuelle des eaux de ruissellement.

Le chantier est prévu en 2025.

Dans les bâtiments et notamment l'aérogare principale, il s'agit de remplacer des équipements ou systèmes devenus obsolètes, de réduire sa consommation énergétique et de accroître la sécurité...

Plusieurs projets de renouvellement d'équipements de l'aéroport sont engagés : système de sécurité incendie, gestion centralisée de la production de chaud et de froid, équipements de raccordement électrique en 400 Hz pour les avions en stationnement, nouveau détecteur d'explosifs EDS standard n°3 (EDS : *explosive detection system* - La version n°3 est rendue obligatoire par la réglementation européenne) pour les bagages en soute.



Un site aéroportuaire engagé dans la transition écoresponsable...

En 2020, l'aviation européenne s'est engagée à la neutralité carbone à l'horizon 2050. L'atteinte de cet objectif suppose de travailler sur quatre axes majeurs : renouveler les flottes avec des appareils plus performants (chaque génération permet d'émettre 25 % de CO₂ de moins que la précédente), optimiser les opérations au sol et dans les airs (trajectoires en vol, au décollage, atterrissage, circulation sur les aéroports), développer les carburants aéronautiques durables (kérosène de synthèse, dérivé d'huile usagée ou d'algues), investir dans l'avion à hydrogène. D'autres volets doivent également être mis en œuvre, tels que la construction durable des bâtiments ou la production d'énergies renouvelables sur les plateformes aéroportuaires.

Les aéroports doivent prendre toute leur place dans ce cycle vertueux. Le syndicat mixte Pyrénia et la SPLAR engagent l'aéroport Tarbes-Lourdes-Pyrénées dans une démarche active à travers plusieurs projets menés sur 2022-2023.

L'installation d'une gestion technique centralisée (GTC) de la production de chaud et de froid permettra d'en optimiser le rendement, cette supervision « intelligente » adaptant en temps réel la production au plus près des besoins. Les économies attendues sont de 25% sur la consommation d'énergie et 25% sur les émissions de gaz à effet de serre (GES).

Raccorder les avions au sol à une installation électrique 400 Hz évite de faire fonctionner un réacteur pendant la durée du stationnement de l'appareil. Cette solution permet donc une économie de carburant, une diminution des émissions de GES et la suppression des nuisances sonores.



TARBES-LOURDES-PYRÉNÉES ENGAGÉ SUR UNE « TRAJECTOIRE BAS CARBONE »...

L'aéroport a obtenu une *certification airport carbon accreditation* de niveau 2 (ACA2) reconnaissant les efforts entrepris pour réduire ses émissions de GES.

Parallèlement, la plateforme, déjà certifiée ISO 14001, vise la certification ISO 50001, qui fixe des objectifs sur toutes les thématiques environnementales : gestion des déchets et des produits chimiques, prévention des pollutions, économies d'énergie. Selon l'Agence internationale de l'énergie, cette norme pourrait avoir un impact sur 60% de la demande d'énergie mondiale.

... et la préservation de la biodiversité

L'aéroport Tarbes-Lourdes-Pyrénées a été labellisé en 2021 par l'association Aéro Biodiversité pour ses actions en faveur de la gestion, la protection et l'amélioration de la biodiversité. Quatre enjeux sont évalués : la biodiversité, l'investissement du personnel, la communication, et l'ancrage territorial. Car contrairement aux idées reçues, les plateformes aéroportuaires constituent un réel réservoir de biodiversité. Les 400 aérodromes et aéroports français couvrent 460 km², soit cinq fois la surface de Paris, et 75% de cette surface sont constitués d'espaces naturels (couvert herbacé, prairie, champs, bois...) accueillant une grande diversité d'écosystèmes et d'espèces, participant aux continuités écologiques du territoire, et constituant des zones de refuge pour la faune et la flore face aux pressions anthropiques (artificialisation des sols, pollution des eaux, dégradation ou destruction des habitats...).

En outre, la préservation de la biodiversité d'un site aéroportuaire peut contribuer à la sécurité : laisser pousser l'herbe, jusqu'à une certaine hauteur, permet aux rongeurs de se dissimuler, ce qui diminue la fréquentation du site par des rapaces prédateurs pouvant entrer en collision avec les avions.

Tarbes-Lourdes-Pyrénées a fait partie des trois premiers lauréats du label « Aérobio », avec Paris-Orly et Perpignan Sud de France.

3/4



Des prairies sur les 3/4 de la surface de l'aéroport



275

espèces de plantes*



64

espèces d'oiseaux*



155

espèces d'insectes*



MICHEL PÉLIEU

PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES HAUTES-PYRÉNÉES

« Le renouvellement de la délégation de la ligne TLP-Orly, sous Obligation de Service Public (OSP), a été l'événement majeur de cette année 2022. Après la difficile période du Covid, cette attribution à la compagnie Volotea a en effet donné le signal d'une reprise d'activité sereine et défini les contours d'une ambition renouvelée. Car au-delà du nécessaire maintien de notre lien avec Paris, l'arrivée sur l'aéroport de la compagnie Volotea a permis de créer une base permanente qui opère aujourd'hui, à l'année, quatre nouvelles liaisons. Elles s'ajoutent à celles déjà opérées par d'autres compagnies fidèles à notre offre. Ce choix correspond à l'ambition que je porte au sein de Pyrénia, au nom du Département, celle de renforcer l'attractivité touristique et résidentielle de nos territoires pyrénéens. »

CHIFFRES CLÉS

La biodiversité sur la plate-forme aéroportuaire Tarbes-Lourdes-Pyrénées

EN 2022, PYRÉNIA A FINALISÉ PLUSIEURS PROCÉDURES RÉGLEMENTAIRES ET OBTENU LE LABEL

« SITE INDUSTRIEL CLÉS EN MAIN »

Parallèlement, des aménagements ont permis à TARMAC Aerosave d'augmenter sa capacité de stockage d'avions et de se doter d'un nouvel atelier de maintenance moteurs de 5 500 m².

Des acquisitions foncières menées à terme

De 2010 à 2022, l'Établissement public foncier d'Occitanie (EPFO) a finalisé les acquisitions foncières sur 90 ha. La Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer) gère pour le compte de Pyrénia les terrains acquis mais encore non utilisés pour les mettre à disposition d'exploitants agricoles.

L'archéologie préventive, précaution obligatoire avant l'aménagement des terrains

Un diagnostic préalable sur l'ensemble de la zone avait amené le service régional d'archéologie (SRA) d'Occitanie à prescrire des fouilles complémentaires pour rechercher d'éventuels vestiges avant tout aménagement. Les conclusions de ces travaux, confiés à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap), ont conduit le SRA à prescrire des fouilles de sauvegarde sur 13 de la ZAC. Les fouilles réalisées en 2022 sur 7 ha de la phase 1-3 ont mis à jour quelques vestiges datant de la dernière guerre mondiale.

Un projet d'aménagement « agile » en phase 2.1

Sur la phase 2.1 labellisée « site clés en main », trois scénarios d'aménagement sont envisagés, afin de répondre à plusieurs cas d'implantations industrielles.

Le raccordement à la RD16 en phase 1.2

Après les études menées en 2022, le chantier d'aménagement de la phase 1.2 sera lancé en 2023. La zone sera raccordée via un giratoire à la RD16 reliant les communes de Lanne et d'Ossun.



Chantier de fouille de sauvegarde de vestiges archéologiques sur la ZAC Pyrénia en 2022





Un inventaire faune-flore actualisé

L'inventaire faune-flore a été mis à jour sur les phases 2.1 et 2.2. Cette actualisation permettra d'élaborer les demandes d'autorisations environnementales, notamment en ce qui concerne les mesures visant à éviter, réduire, compenser les impacts.



LA ZONE 2.1 LABELLISÉE « SITE INDUSTRIEL CLÉS EN MAIN »

La finalisation de l'ensemble des procédures sur la phase 2.1 a permis l'obtention du label « Site industriel clés en main » sur une surface de **47 ha**.

47^{ha}

de site industriel
clés en main

Des « sites industriels clés en main », pour implanter une activité dans des délais courts

Lancée en 2020 par le Gouvernement, la labellisation « sites industriels clés en main » vient distinguer des sites pouvant accueillir rapidement des activités industrielles ou logistiques, car déjà libérés de procédures administratives obligatoires relatives à l'urbanisme, à l'environnement, à l'archéologie préventive.

Début 2023, la France compte un peu moins d'une centaine de sites labellisés, très peu étant aussi étendus que celui de la ZAC Pyrénia (47 ha).

L'OCCITANIE COMPTE 8 SITES LABELLISÉS « SITES INDUSTRIELS CLÉS EN MAIN » :

8
sites
labellisés

- La Zone Économique Les Portes du Tarn à Saint-Sulpice La Pointe (Tarn, 101 ha)
- **La Zone Économique Pyrénia-Pyrène Aéro-pôle (Hautes-Pyrénées, 47 ha)**
- La Zone Économique Michel Chevalier au Bosc (Hérault, 15,6 ha)
- La Zone Économique Jean-Antoine Chaptal à Badaroux (Lozère, 10 ha)
- La Zone Économique Marcel Boiteux à Codolet (Gard, 9 ha)
- Dyryp à Albi (Tarn, 5 ha)
- La Zone Économique Cahors Sud à Cieurac (Lot, 3,70 ha)
- L'Espace d'entreprises Méditerranée à Rivesaltes (Pyrénées-Orientales, 0,8 ha)



INTERVIEW D'ALEXANDRE BRUN RÉSIDENT DE TARMAC AEROSAVE



Après deux années de crise sanitaire et économique marquées notamment par un gel du trafic aérien, l'aéronautique mondiale entre dans une nouvelle ère. Comment le groupe TARMAC Aerosave accompagne-t-il cette évolution ?

Historiquement fondé sur l'activité de démantèlement d'avions en fin de vie, le Groupe TARMAC Aerosave exerce aujourd'hui plusieurs activités : le stockage, la maintenance et le recyclage d'avions et de moteurs. Le Groupe est leader européen pour le stockage d'avions, et leader mondial pour le recyclage. Ses trois sites de Tarbes-Lourdes-Pyrénées, Toulouse-Francazal et Teruel (Espagne) peuvent accueillir 280 appareils et 120 moteurs.

Depuis sa création, TARMAC Aerosave a relivré près de 1 000 avions.

La reprise du trafic aérien post crise sanitaire a modifié nos activités : davantage de rotations dans le stockage car les vols ont repris, et une activité de recyclage plus intense grâce au redémarrage du marché de la pièce détachée. Cela amènera TARMAC Aerosave, qui compte 480 salariés pour l'ensemble des trois sites, à recruter 170 professionnels en 2023, dont 80 pour le site Tarbes-Lourdes-Pyrénées.

Quels sont les aménagements réalisés en 2022 sur le site de Tarbes-Lourdes-Pyrénées ?



En 2022, avec Pyrénia, nous avons augmenté la capacité de stockage d'avions en créant un nouveau parking de 20 places avions supplémentaires, portant ainsi la capacité totale du site à 100 appareils. TARMAC Aerosave a également investi dans un nouvel atelier dédié aux moteurs de 5 500 m², pour disposer de deux lignes de démantèlement/recyclage de moteurs CFM56, qui équipent des Boeing 737 et la totalité des Airbus A320, et de huit baies de maintenance moteurs CFM56 et Leap (successeur du CFM56). Nous pouvons également stocker 100 moteurs en attente de relocation, un moteur pouvant être loué par une compagnie aérienne indépendamment de l'appareil. Car TARMAC Aerosave est aussi positionné sur le marché de la « transition », c'est-à-dire la reconfiguration de l'avion entre deux périodes de location par des compagnies aériennes, lorsque le nouvel affréteur demande un changement de moteur, de train d'atterrissage...

D'autres projets sont envisagés, quels sont-ils ?

Même agrandis en 2022, les parkings de stockage restent insuffisants. Nous aurons donc à étudier en 2023 la création d'un nouveau parking d'une vingtaine de places supplémentaires sur la zone Sud de notre site. Concernant l'activité de recyclage, TARMAC Aerosave devra envisager dans les années suivantes le doublement de ses capacités, les compagnies aériennes étant appelées à remplacer progressivement leurs appareils par de nouveaux modèles plus économes en carburant. Ce projet baptisé « Tarmac Air » permettrait au Groupe d'industrialiser davantage son activité de recyclage pour répondre à la demande mondiale.

Par ailleurs, le site de Teruel propose aujourd'hui une prestation de peinture d'avions, nécessaire notamment lorsqu'un appareil affrété par une nouvelle compagnie doit changer de « livrée ». Le retour d'expérience à Teruel nous permettra peut-être d'envisager ensuite cette même prestation sur le site tarbais, sous réserve de trouver à la fois un prestataire et une clientèle suffisante.



L'aéronautique mondiale est inscrite aujourd'hui dans un double mouvement : une demande d'avions que ne peuvent satisfaire les seuls constructeurs, et l'annonce d'un renouvellement massif de la flotte. Les activités de TARMAC Aerosave placent le Groupe au cœur de cette double évolution.



GÉRARD TRÉMÈGE
PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION TARBES LOURDES PYRÉNÉES
MAIRE DE TARBES

« L'aéroport Tarbes-Lourdes-Pyrénées et ses zones d'activités constituent un moteur essentiel de l'économie et du dynamisme de la Communauté d'agglomération, qu'il s'agisse de la création d'emplois et de richesses, ou du rayonnement de notre territoire. Après deux années très difficiles, les résultats de l'année 2022 sont extrêmement encourageants. Ils confortent notre stratégie avec la Région Occitanie et le Département des Hautes-Pyrénées au sein du syndicat mixte Pyrénia, pour renforcer la position de notre écosystème aéroportuaire, doté d'atouts remarquables et d'une offre foncière labellisée "Site industriel clés en main" par l'État. »



UN SYNDICAT MIXTE, TROIS COLLECTIVITÉS, DEUX COMPÉTENCES...

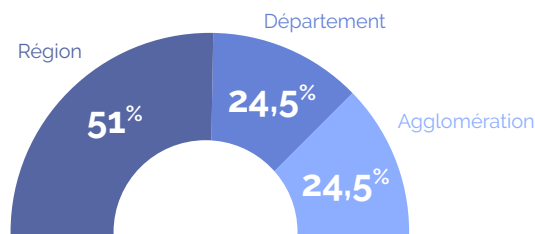
Créé en 2005, Pyrénia, syndicat mixte de la zone aéroportuaire de Tarbes-Lourdes-Pyrénées, est un établissement public regroupant trois collectivités territoriales :

- La Région Occitanie
- Le Département des Hautes-Pyrénées
- La Communauté d'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées

Le syndicat est financé par leurs contributions.

Conformément à la volonté de ces trois collectivités, le syndicat est un syndicat « à la carte » dans lequel chaque collectivité contribue de façon différenciée :

- Région Occitanie : 51 %
- Département des Hautes-Pyrénées : 24,5 %
- Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées : 24,5 %



Financement des actions et poids des scrutins

Le syndicat Pyrénia exerce deux compétences :

- L'aménagement et le développement d'un pôle d'activités principalement aéronautiques
- La gestion et l'exploitation de l'aéroport international Tarbes-Lourdes-Pyrénées

Le financement de la compétence « pôle d'activités aéronautiques » est assuré à 51 % par l'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées, et à 49 % par la Région Occitanie.

La compétence « exploitation de l'aéroport » est financée par une participation de chacune des trois collectivités, qui varie chaque année en fonction des actions envisagées et en tenant compte de leurs parts respectives dans le financement global.

DES INSTANCES DE GOUVERNANCE RENOUELÉES EN 2021

À la suite des élections régionales et départementales de juin 2021, les délégués du comité syndical et du bureau du syndicat ont été renouvelés. Les délégués du comité syndical sont désignés par les collectivités membres.

Les membres du bureau sont aujourd'hui :

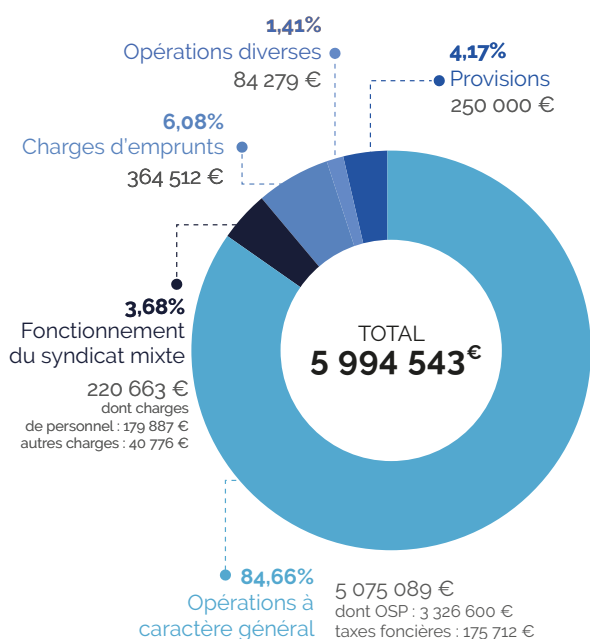
- **Président : Philippe BAUBAY**,
Conseiller Régional, Maire de Séméac
- **Premier vice-président : Jean-Louis CAZAUBON**,
Vice-Président de la Région Occitanie,
Maire de Poueyferré
- **Deuxième vice-président : Michel PÉLIEU**,
Président du Conseil Départemental
des Hautes-Pyrénées
- **Troisième vice-président : Gérard TRÉMÈGE**,
Maire de Tarbes et Président de la CATLP



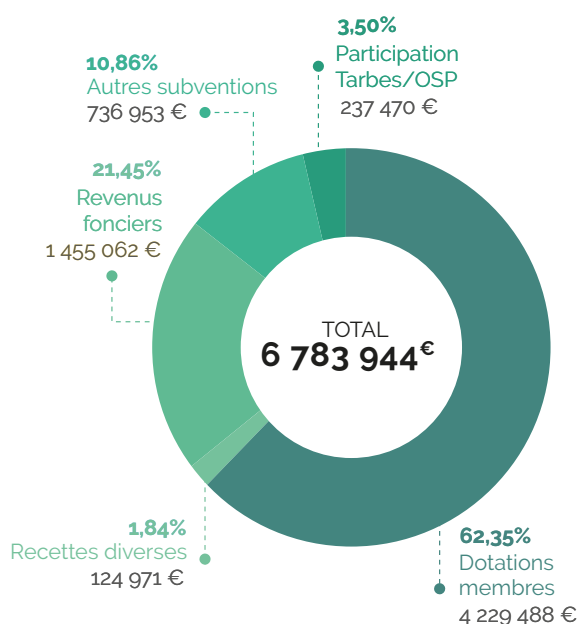


BILAN FINANCIER 2022

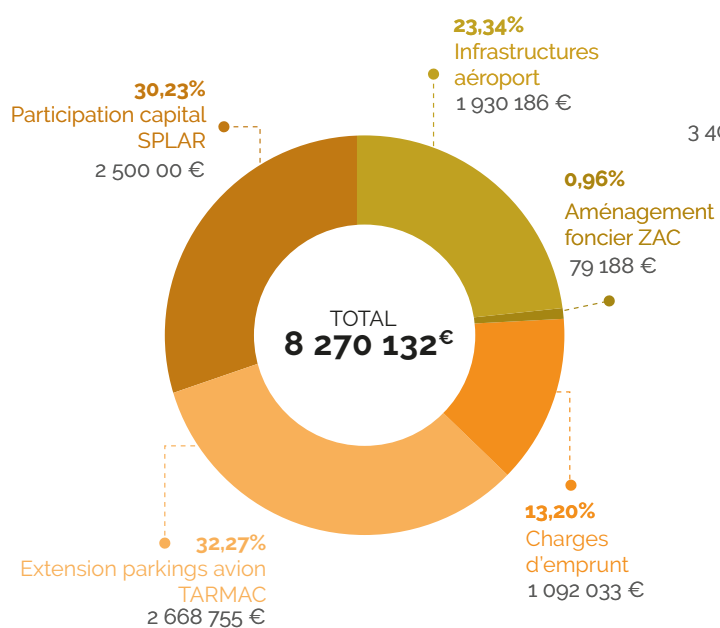
Dépenses de fonctionnement



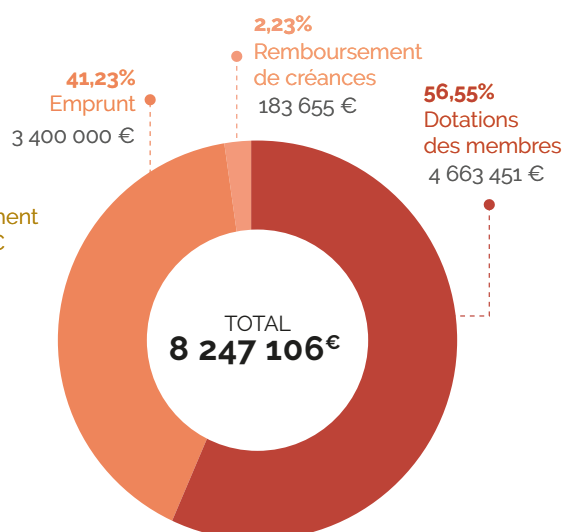
Recettes de fonctionnement

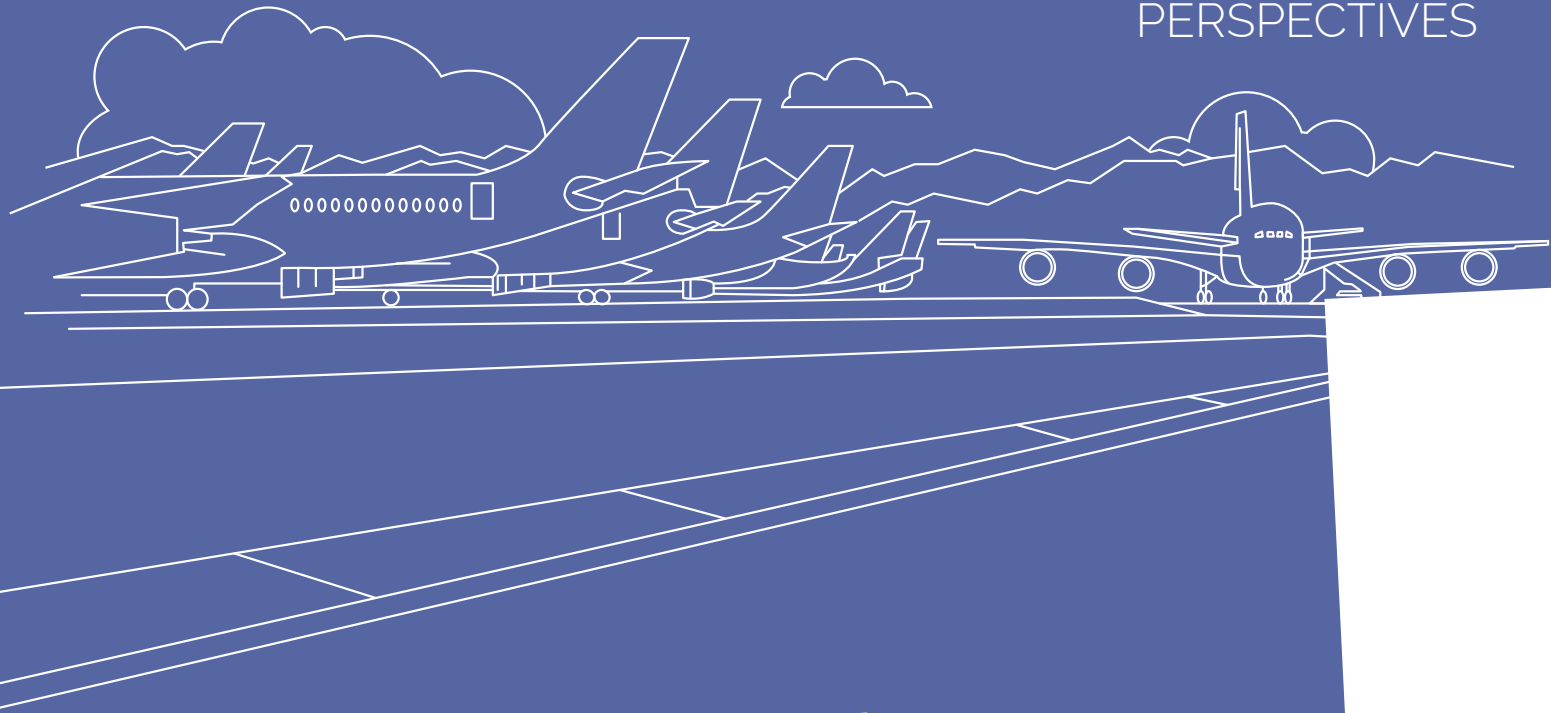


Dépenses d'investissement



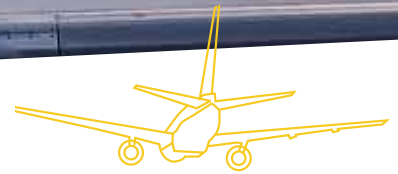
Recettes d'investissement





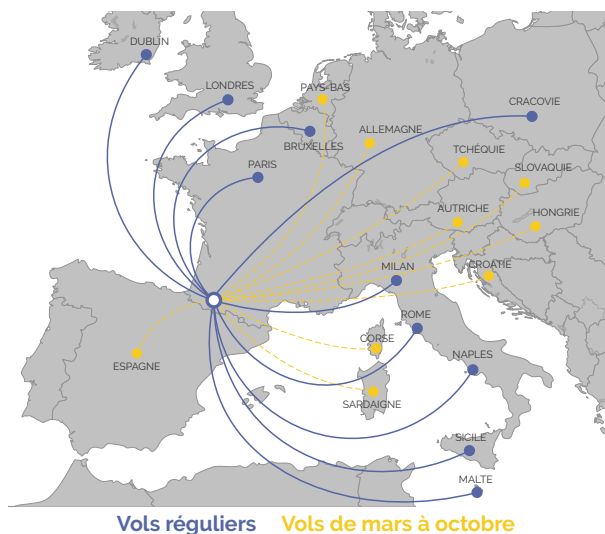
CAROLE DELGA
PRÉSIDENTE DE LA RÉGION
OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE

« Grâce à l'engagement des équipes sur le terrain et à la détermination des élus, l'aéroport Tarbes-Lourdes-Pyrénées a retrouvé, avec plus de 400 000 passagers, 86% de son trafic d'avant crise. C'est la preuve que la Région et ses partenaires ont eu raison de se battre pour cet aéroport. Nous n'avons rien lâché sur la ligne à obligation de service public vers Paris, l'effort financier est conséquent pour la Région, mais nous nous devons de répondre aux besoins des voyageurs et des entreprises pour lesquels cette liaison est absolument indispensable. Ces chiffres sont également très encourageants pour la nouvelle Société Publique Locale Aéroportuaire Régionale constituée en 2019 par la Région et le Syndicat mixte de l'aéroport Perpignan-Rivesaltes pour reprendre la gestion de l'aéroport. Enfin la présence de trois grandes compagnies européennes témoigne de l'attractivité du territoire bigourdan et de son aéroport ; la stratégie volontariste de la Région de constituer un maillage aéroportuaire régional gagnant pour tous les territoires porte ses fruits.»



TARBES-LOURDES-PYRÉNÉES, AÉROPORT INTERNATIONAL

Trois compagnies aériennes desservent régulièrement l'aéroport Tarbes-Lourdes-Pyrénées depuis/vers Paris et plusieurs destinations européennes.



- Une ligne régulière quotidienne vers Paris-Orly
- Des lignes régulières vers Londres et Dublin
- Une ligne régulière vers Bruxelles-Charleroi
- Des lignes régulières vers Rome, Milan, Naples et la Sicile
- Une ligne régulière vers Malte
- Une ligne régulière vers Cracovie
- **De mars à octobre**, des vols charters vers la Corse, les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Autriche, la Slovaquie, la République Tchèque, la Hongrie, la Croatie, la Sardaigne, l'Espagne.

Volotea, nouvel acteur majeur de Tarbes-Lourdes-Pyrénées

Depuis 2022, la compagnie Volotea assure la desserte quotidienne vers Paris-Orly, avec un appareil Airbus A319 de 156 sièges. L'avion est basé et entretenu à Tarbes-Lourdes-Pyrénées, et les équipages résident dans les Hautes-Pyrénées. Cet ancrage local permet des vols tôt le matin et tard le soir, en rendant possible un aller-retour dans la journée. En dehors des rotations sur Paris, l'appareil dessert également quatre autres destinations.

D'avril à octobre 2023, Volotea desservira Catane en plus de Palerme. Cette nouvelle destination sicilienne est prometteuse, les vols étant déjà largement réservés. Volotea ouvrira également une ligne vers Rome-Fiumicino, avec 2 vols par semaine, en complément des 2 vols par semaine assurés par Ryanair sur Rome-Ciampino. La desserte de Naples ouverte en 2022 est maintenue.

Des dessertes Ryanair vers six destinations européennes

La compagnie Ryanair assure des lignes régulières vers Bruxelles-Charleroi en Belgique (2 fréquences par semaine), Londres-Stansted (6 fréquences) et Dublin (3 fréquences) au Royaume-Uni, Rome-Ciampino (2 fréquences) et Milan-Bergame (3 fréquences) en Italie, et Malte (2 fréquences).

La desserte de Cracovie en Pologne, stoppée pendant la crise sanitaire du Covid-19, va reprendre avec 2 fréquences/semaine.

Easy Jet se pose à Tarbes-Lourdes-Pyrénées

À compter d'avril 2023, la compagnie Easy Jet desservira l'Italie du Nord, destination historique de l'aéroport, avec une ligne à destination de Milan-Malpensa (2 vols par semaine), en complément de l'offre Ryanair vers Milan-Bergame.

Une fréquentation à la hausse

Après deux années difficiles en raison de la crise sanitaire, le trafic aérien a retrouvé en 2022 85% du trafic 2019. L'aéroport de Tarbes-Lourdes-Pyrénées devrait atteindre 600 000 passagers en 2023, avec le déploiement de la stratégie « Lourdes, carrefour des pèlerinages mondiaux ». Les capitales européennes desservies sont également des plateformes de transit vers des destinations plus lointaines, asiatiques notamment.

Une démarche qualité volontariste

Avec les aéroports de Perpignan et Carcassonne également exploités par la SPLAR, Tarbes-Lourdes-Pyrénées est engagé dans le programme qualité de l'*Airport Council International (ACI)*. Des enquêtes de satisfaction auprès des voyageurs ont montré que Tarbes-Lourdes-Pyrénées est bien placé au sein du panel d'aéroports européens de sa catégorie. Des travaux d'amélioration et de confort sont prévus en 2023.

**SYNDICAT MIXTE PYRÉNIA
TARBES-LOURDES-PYRÉNÉES**

Bâtiment Pic du Midi
65290 Juillan
Tél. : (+33)5 62 32 56 51
syndicat.mixte@pyrenia.fr

www.pyrenia.fr

